

Image not found or type unknown



Achat d'une voiture renault rs à un particulier

Par **marina01**, le **24/04/2014** à **21:18**

Bonsoir,

Il y a un mois et demi, j'ai acheté une clio rs de 2008 avec 95 000 km. Je l'ai acheté 9000 euros. Le contrôle était ok. Il y avait du jeu dans la crémaillère et changer des rotules. Choses qu'apparemment ça été fait il a fait une contre visite et tout était ok. Je vais chez le garagiste pour faire faire un devis car je trouve que les suspensions ne sont pas bonne. Le garage renault sport a regardé ce qu'il y avait alors j'ai la crémaillère complète à changer, les suspensions avant et arrière à changer. Le devis il y en a pour 1500 euros environ.

Ai je un recours contre le vendeur particulier ?

Merci de votre aide